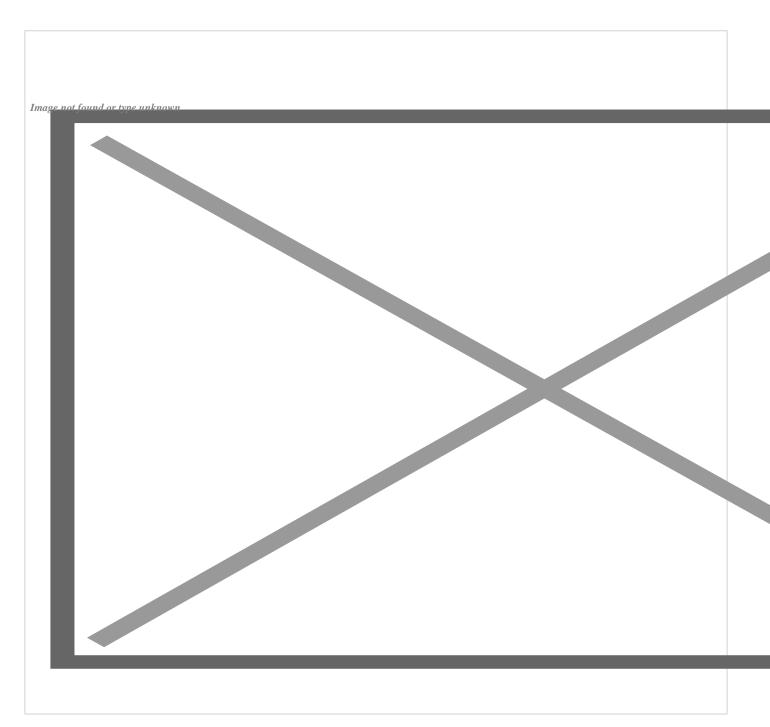
Un juge bolivien prolonge de trois mois la détention d'Añez,



La Paz, 22 février (RHC) Le juge Armando Zeballos a prolongé de trois mois la détention préventive de l'ancienne présidente de facto de la Bolivie, Jeanine Añez, et de deux de ses ministres pendant le gouvernement putschiste, Rodrigo Guzmán et Álvaro Coímbra, dans le cadre de ce qu'on appelle l'affaire coup d'État I.

Depuis mars 2020, Añez fait l'objet d'une enquête pour conspiration, sédition et terrorisme. La détention de l'ancienne sénatrice, qui se trouve actuellement dans la prison de Miraflores, a été prolongée à trois reprises.

Pour sa part, dans le cadre de l'audience, l'accusée a affirmé que le fait que l'accusation ait pris du retard dans l'enquête ne relevait pas de sa responsabilité.

À cet égard, l'ancienne présidente de facto a déclaré : "Les arguments avancés par mon avocat sont trop clairs : je n'ai aucune responsabilité dans le fait que le ministère public n'ait pas agi dans cette affaire pendant une année au cours de laquelle j'étais en prison ».

La prolongation de la détention a pour but de poursuivre l'enquête sur certains événements, qui sont cardinaux dans l'affaire, selon le juge Zeballos.

De son côté, Áñez fait une grève de la faim depuis treize jours, qu'elle qualifie d'exigence de respect de ses droits.

En plus de cette affaire, l'ancienne présidente de facto a récemment été inculpée pour les délits de résolutions contraires à la loi et de manquement à ses devoirs, dans l'affaire dite du coup d'État II.

Source Prensa Latina

https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/287052-un-juge-bolivien-prolonge-de-trois-mois-la-detention-danez



Radio Habana Cuba